



Matériel de laboratoire pour le BTP

CIMENT

AIR OCCLUS

AÉROMÈTRE À MORTIER

Code produit

38-7087 Aéromètre à mortier 0,75 litre
38-7092 Aéromètre à mortier 1 litre

Normes

38-7087 : EN 413-2
38-7092 : EN 413-2, 459-2, 1015-7

Les aéromètres à mortier sont utilisés pour déterminer la teneur en air de la pâte de ciment, du mortier de ciment et du mortier de chaux. Les aéromètres sont fabriqués à partir d'aluminium moulé. La partie supérieure et le pot d'essai inférieur sont maintenus ensemble par un joint d'étanchéité qui s'ajuste facilement à l'aide des deux pinces à ressort. Le manomètre est installé dans la tête et l'échelle fonctionne dans la plage de 0 à 20% en volume. L'air est comprimé avec une pompe à main installée dans le système et la configuration des boutons de test et de correction permet un essai simple et rapide.

